

Les forêts sous haute surveillance, deux ans après les incendies



L'engin de surveillance se positionne à une centaine de mètres de haut, avec un rayon d'action d'environ 3 kilomètres. FABIEN COTTEREAU / SO

Des drones ont été utilisés hier dans la forêt autour de la dune du Pilat, ainsi que des renforts d'hommes au sol, pour prévenir les incendies. Une opération de la police nationale et de l'ONF

La forêt autour de la dune du Pilat et des plages océanes du Petit-Nice, de la Lagune et de la Salie n'est plus ce qu'elle était. Les stigmates du grand incendie de 2022 sont toujours bien visibles, même si la végétation a repris ses droits et que le paysage est de moins en moins lunaire. Depuis ce gigantesque feu de forêt, ce qu'il reste du massif est encore plus surveillé par les autorités, comme tous les autres secteurs forestiers sensibles en Gironde. En particulier le stationnement illégal le long des routes ou sur les chemins forestiers, les bivouacs et campements sauvages et bien entendu les barbecues et autres cuissons d'aliments en extérieur totalement interdits dans cette zone, sans oublier les cigarettes également bannies même avec un cendrier.



Caméras précises

C'est bien pour prévenir de nouveaux incendies et préserver le massif d'un éventuel désastre que la police nationale a mené hier après-midi une opération en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF). « On est là pour lutter contre les infractions qui portent atteinte à l'environnement. Nous avons aussi déployé des moyens aériens, en l'occurrence des drones pour la surveillance », résume Ronan Bompas, commandant de police d'Arcachon-La Teste-de-Buch. Sur une butte qui surplombe le secteur du Petit-Nice au bout d'un chemin forestier, la brigade des moyens aériens de la police lance un drone.

L'engin se positionne seulement à une centaine de mètres de haut pour des raisons de sécurité dans une zone aérienne, même s'il peut monter à 400 mètres, avec un rayon d'action d'environ 3 kilomètres et une autonomie d'une trentaine de minutes. Ce drone d'un coût de 6 000 euros possède des caméras très performantes qui peuvent zoomer avec précision comme si l'on était à quelques mètres du sol.

Pas de réchaud

C'est d'ailleurs du sol que des policiers repèrent un camping-car dont les occupants ont sorti un réchaud. Les forces de l'ordre expliquent aux vacanciers qu'ils n'ont pas le droit. « On voulait juste se faire à manger », répondent-ils. S'ils avaient allumé l'appareil, l'amende encourue aurait été de 135 euros, de même si l'on fait brûler une cigarette ou que l'on se gare devant un accès pompier. Pour un stationnement interdit, l'amende est de 35 euros. En fait, les seules zones où l'on peut poser légalement sa voiture dans ce secteur sont le parking officiel de la dune, souvent complet, ainsi ceux des plages océanes du Petit-Nice, Lagune et Salie. Voilà pourquoi autour de la dune du Pilat de nombreuses voitures sont encore garées illégalement le long de la route départementale, ou à l'entrée de petits chemins forestiers, même si des poteaux en bois installés un peu partout ces deux dernières années ont limité le phénomène. « On passe régulièrement pour dresser des procès-verbaux », assure Ronan Bompas.

Les agents de l'ONF constatent, eux, de rares infractions comme des feux ou barbecues sauvages, et bien davantage des cigarettes allumées pour lesquelles ils se contentent de faire de la prévention. « Mais c'est quand même beaucoup moins qu'il y a quelques années », reconnaît une agente. Le grand incendie a fait évoluer les mentalités. Quant aux drones, ils seront certainement utilisés à nouveau dans les massifs de Gironde. Mais cette fois, la police ne préviendra pas.

« On surveille la route, les chemins, et on peut ainsi alerter les équipes au sol »



La police et l'ONF utilisent des drones pour débusquer d'éventuels bivouacs au milieu de la pinède.
FABIEN COTTEREAU / SO

Publié le 07/08/2024 – Sud-Ouest – Bruno Béziat